


Assemblée générale annuelle 2018-2019

34^e Assemblée générale

Tenue le 17 juin 2020 à 19 h 00 via Zoom

PROCÈS-VERBAL

T : 867.873.3292
F : 867.873.2158
C : dgafcy@franco-nord.com
W : www.afcy.info

5016, 48^e Rue CP 1586,
succ. principale,
Yellowknife, TNO,
X1A 2P2, Canada

Présences :

Membres votants		Observateurs
Jacques-Benoît Roberge	Angélique Ruzindana Umunyana	Roxane Poulin – présidente de l'AGA
Marie-Eve Martel	Sophie Gauthier	Pascaline Gréau- Assistante Présidence
Marie Venne	Chantal Hamel-Bouchard	Mario De Ciccio CBC
Sylvie Savoie	Isabelle Duclos	Cécile Ameysz L'Aquilon
Jeff Pitre	Jessica Payeur	Maggie Hawkes CPF
Océane Coulaudoux	Linda Bussey	Caroline Lafontaine PCH
Sylvie Francoeur	Yvonne Careen	Frédéric Nolet LLO
Stéphane Sévigny	Jean de Dieu Tuyishime	Carine Ouedragogo CDETNO
Roxane Poulin – présidente de l'AGA	Édith Simard	Maxence Jaillet – Membre non-votant
Étienne Croteau		Batiste Foisy – non membre
		Simon Belzize - Comptable

Employés : Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de l'assemblée formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 00.

2. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée

Jacques-Benoît Roberge propose, appuyé par Marie-Eve Martel :
« La nomination de Roxane Poulin à titre de présidente d'assemblée. »
Proposition adoptée à l'unanimité
Résolution_AGA_17-06-2020_001

Jacques-Benoît Roberge propose, appuyé par Marie Venne :
« La nomination de Marie-Eve Martel à titre de secrétaire d'assemblée. »
Proposition adoptée à l'unanimité
Résolution_AGA_17-06-2020_002

3. Résolutions spéciales

Pour l'AGA 2018-2019 seulement :

- 1- Que l'article 2.3.3.1 soit levé par l'AG aux fins de permettre à un membre qui n'a pas encore renouvelé sa cotisation ou à un nouveau membre qui ne l'a pas encore payée de participer en tant que membre à la présente AGA et de voter;
- 2- Que l'article 2.4.3 soit levé par l'AG aux fins de permettre que l'AGA 2018-19 soit tenue le 17 juin 2020, soit plus de 6 mois après la fin de l'exercice 2018-2019;
- 3- Que l'article 2.4.7 soit levé par l'AG aux fins d'abaisser le quorum de la présente AGA à 10 membres;

Modification permanente :

- 4- Que l'article 2.4.2 soit modifié par l'AG aux fins de permettre la tenue de la présente l'AGA via un moyen électronique tel Zoom ou Facebook.

Modification suggérée à la première résolution afin de clarifier qu'il s'agit de l'AGA de 2018-2019.

Sylvie Francoeur propose le changement, appuyée par Jacques-Benoît Roberge :
« Adoption de l'ajout de « 2018-2019 » après « AGA » à la première résolution spéciale »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_003

Transformer la résolution temporaire numéro 3 en modification permanente des Statuts et Règlements pour s'assurer que nous maintenons le quorum en tout temps.

Sophie Gauthier propose de rendre la 3^e résolution permanente, appuyée par Jacques-Benoît Roberge :

« Adoption de quatre résolutions spéciales, et non trois »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_004

Jacques-Benoît Roberge propose l'adoption des résolutions spéciales, appuyé par Jeff Pitre :

« Adoption des résolutions spéciales amendées »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_005

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun ajout à varia.

Jeff Pitre propose, appuyé par Sylvie Savoie :

« L'adoption de l'ordre du jour tel quel. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_006

5. Dépôt et approbation des états financiers 2018-2019

Simon Belzile, comptable chez Bergeron et Compagnie, présente le rapport de l'auditeur et les résultats de l'année 2018-2019. Il y a une note sur le COVID. Décroissance dans les projets, mais également dans les dépenses (déplacements et sous-traitance). Surplus de 2759 \$. Le total des actifs nets s'est amélioré. Il y a la note 14 consacrée à l'incident de l'année dernière. Le montant utilisé à des fins inappropriées fut remboursé à l'organisme.

Jeff Pitre propose, appuyé par Marie Venne :

« L'adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2019. »

Proposition adoptée par 16 membres, 1 abstention

Résolution_AGA_17-06-2020_007

6. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2018-2019

Jeff Pitre propose Bergeron & Compagnie, appuyé par Jacques-Benoît Roberge :

« La nomination de la firme comptable Bergeron & Co. pour l'exercice financier 2019-2020 »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_008

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2017-2018

Le président d'assemblée invite les membres de l'assemblée à lire le procès-verbal et à ceux qui étaient présents à l'AGA 2017-2018 de voter. Sylvie propose un changement : l'ajout de Marie Venne aux présences. Océane souligne la petite erreur d'épellation de Mariia Souchko.

Sylvie Francoeur propose l'adoption du procès-verbal avec l'ajout de Marie

Venne aux présences, appuyée par Jacques-Benoît Roberge :

« L'adoption du procès-verbal tel que déposé. »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_009

Isabelle Duclos et Yvonne Careen ont quitté la réunion.

8. Rapport d'activités 2018-2019 et programmation 2020

Pascaline présente les activités qui ont eu lieu en 2018-2019 : improvisation, activités piscine, concerts, Luc de la Rochelière, YAO, ateliers communautaires et scolaires, partenariats avec différents organismes et participation à divers forums. Elle présente les activités prévues pour la programmation 2020 et les divers partenariats.

9. Élections du conseil d'administration

a. Nomination du président du conseil

Marie-Eve Martel propose, appuyée par Océane Coulaudoux :
« La nomination d'Étienne Croteau à titre de président du Conseil d'administration. »

Sophie Gauthier n'accepte pas d'être nommée à la présidence.

Le président d'élection demande si l'assemblée a d'autres mises en candidature. Il n'y a pas d'autres propositions.

b. Autres nominations

b.1 Vice-présidence

Sylvie Francoeur propose, appuyée par Jacques-Benoît Roberge :
« La candidature de Sophie Gauthier à la vice-présidence. »
Sophie accepte la mise en candidature.

Le président d'élection demande si l'assemblée a d'autres mises en candidature. Il n'y a pas d'autres propositions.

b.2 Trois postes d'administrateurs

Marie-Eve Martel propose, appuyée par Sylvie Savoie:
« La candidature d'Océane Coulaudoux à un poste d'administratrice/administrateur. »
Océane accepte la mise en candidature.

Océane Coulaudoux propose, appuyée par Marie-Eve Martel:
« La candidature de Sylvie Savoie à un poste d'administratrice/administrateur. »
Sylvie accepte la mise en candidature.

Océane Coulaudoux propose, appuyée par Marie-Eve Martel:
« La candidature d'Édith Simard à un poste d'administratrice/administrateur. »
Édith accepte la mise en candidature.

Le président d'élection demande si l'assemblée a d'autres mises en candidature. Il n'y a pas d'autres propositions.

Étienne Croteau est élu (par acclamation) à titre de président.

Sophie Gauthier est élue (par acclamation) à titre de vice-présidente.

Océane Coulaudoux, Sylvie Savoie et Édith Simard sont élues (par acclamation) à titre d'administratrices/d'administrateurs.

Tous pour des mandats de 2 ans.

Résolution_AGA_17-06-2020_010

Le président d'élection remercie les membres sortants du conseil d'administration.

10. Varia

Jacques mentionne la note 14 dans les états financiers, mais que les finances ont été stabilisées et des actifs ont été rendus à l'AFCY de la FFT. Jacques transfèrera les données quant au compte en banque et les assurances.

Maxence demande aux membres de lui envoyer leur photo.

11. Résolution spéciale

Permettre aux réunions de se faire également par voie électronique.

Sylvie Savoie propose l'adoption de la résolution spéciale, appuyée par Étienne Croteau :

« Adoption de la résolution spéciale »

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution_AGA_17-06-2020_011

12. Levée de l'assemblée

Jacques-Benoît Roberge, appuyé par Jeff Pitre. L'assemblée prend fin à 20h45.